

Programme de la Formation

REUSSIR UN PROJET CONCERTÉ : FONDAMENTAUX DE LA CONCERTATION ET DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

1,50 jours soit 12 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'évaluation environnementale est une composante essentielle d'une opération d'aménagement et de construction. Couplée à l'organisation d'un débat public, elle constitue un vecteur de réussite d'un projet mais également un élément de sécurité juridique.

La connaissance des procédures à mettre en œuvre est un point de départ pour les opérateurs. Deux ordonnances du 3 août 2016 ont redéfini le cadre de l'évaluation environnementale des projets et des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public.

Au-delà de ce cadrage réglementaire, il est essentiel d'être outillé pour mener à bien une démarche de concertation dont le déroulé se construit sur-mesure en fonction des spécificités du projet et de son échelle. Les interactions entre la concertation et l'avancement du projet sont également un volet à bien appréhender.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Cette formation vise à donner aux stagiaires les éléments de méthode, intégrant notamment l'animation d'un groupe de travail, pour leur permettre de se positionner en qualité d'assistants à maîtrise d'ouvrage.

PUBLIC CIBLE

Architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, paysagistes concepteurs, chargés de programmes, chefs de projets, responsables opérationnels.

PRÉREQUIS

Avoir une première approche de la mise en œuvre d'une opération groupée ou d'une opération d'aménagement (permis d'aménager ou zone d'aménagement concerté ou étude de programmation urbaine).

Module

Réussir un projet concerté

1,50 jours soit 12 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Comprendre les enjeux de l'évaluation environnementale et du débat public.
- Structurer un questionnement permettant, en fonction du contexte, d'élaborer un dispositif et une méthode d'élaboration d'un projet concerté.

FORMATEUR(S)

DROUART Audrey - juriste

OUTILS PÉDAGOGIQUES

La session s'organisera sur deux formats complémentaires :

- deux modules en classe virtuelle sur les fondamentaux de l'évaluation environnementale et de la concertation.
- une journée en présentiel centrée sur les outils dédiés à la concertation. Elle sera organisée autour de cas concrets et mises en situation, qui jalonnent les enseignements et permettront des débats.

PROGRAMME

En distanciel

L'évaluation environnementale des projets (Module en classe virtuelle de 2H30):

- La réforme de l'évaluation environnementale : champ d'application et modalités de mise en œuvre opérationnelle
- Le contenu de l'étude d'impact

Les procédures de débat public (Module en classe virtuelle de 2H30)

- Fondamentaux du débat public
- Comprendre le cadre : la participation du public avec le code de l'urbanisme et le code de l'environnement

En présentiel :

- Les différents niveaux de concertation
- S'inscrire dans contexte spécifique
- Les Fondamentaux de l'animation : Anticipation, mobilisation, prise de parole en public, positionnement de l'encadrant...
- Monter un processus de concertation : Repérage des étapes-clefs, choix des outils planifier les démarches
- Boîte à outils : En salle, en extérieur, mener le débat, nourrir le projet...